

Je sais que la Compagnie de la Baie d'Hud on a présenté des comptes, au montant de £18,000 sterling, pour travaux faits sur le chemin depuis la date de la proclamation du colonel Woolesey jusqu'au mois de novembre, 1871. Durant cette période, on ne suivit pas de système régulier pour le paiement des comptes. Les ordres étaient écrits quelquefois à l'encre, quelque fois au crayon et signés tantôt par M. McKay, tantôt par M. Lonsdale; quelquefois on n'y spécifiait pas l'objet de l'ordre, mais on se contentait d'indiquer le montant. Ces ordres étaient généralement adressés à "M. J. H. McTavish, Compagnie de la Baie d'Hudson."

Ces irrégularités continuèrent jusqu'au mois d'août, époque à laquelle M. Dawson envoya M. Buchanan qui établit un système régulier de bordereaux de paiement. Avant cette époque, je n'ai jamais vu de bordereaux réguliers ou de pièces justificatives pouvant servir à faire des comptes pour le ministère des Travaux Publics. La Compagnie de la Baie d'Hudson envoya au gouvernement une réclamation en bloc pour articles fournis pour les travaux du chemin et pour décausés, mais le ministère refusa de payer tant qu'il n'aurait pas des pièces justificatives en *triplicata* pour chaque paiement. Je fus ensuite employé par la compagnie pour dresser les bordereaux et demander des pièces justificatives aux personnes qui avaient antérieurement reçu de l'argent, et enfin pour dresser des rapports. Je crois que les pièces justificatives fournies par la Compagnie de la Baie d'Hudson représentaient les montants payés par cette compagnie en argent, provisions, etc.

D'après les comptes, il a été payé \$1,704 à M. James McKay. Pouvez-vous dire si les articles représentés par ce montant ont été fournis par M. James McKay lui-même?—Je crois qu'il a pris la plupart de ces articles dans ses propres magasins et en a été payé lui-même. L'ouvrage était fait partie à la tâche, partie à la journée. En général, M. McKay prenait tous les arrangements.

*Par M. Cunningham.*—Lorsque vous avez entrepris de dresser les pièces justificatives d'après les ordres originaux, avez-vous constaté que M. McKay et Lonsdale avaient bien tenu les comptes des travaux à la tâche et des travaux à la journée?—Je n'ai trouvé que les calepins du contre maître et les registres de la Baie d'Hudson, à son bureau sur le chemin.—

*En réponse à M. Young.*—D'après la position de M. McKay dans la province, je crois que c'est un homme recommandable, très-apte à surveiller des travaux de ce genre. Les débuts des travaux, en vertu de la proclamation du colonel Woolesey, excuseraient certaines irrégularités, mais, au bout de quelque temps, on eut à prendre des dispositions pour empêcher les inconvénients résultant de l'absence de bordereaux et de pièces justificatives.

Rien ne pouvait empêcher, dans l'état du pays, de bien faire les travaux.

La route de Fort-Carry à l'angle nord-ouest du Lac des Bois doit être considérée comme bonne, sauf la portion considérable de prairie qui se trouve entre la Pointe du-Chêne et Fort-Garry et sur laquelle il y a des parties inachevées. A l'époque de sécheresses toute la route est bonne. Je crois que \$2,600 pour chaque mille de chemin, toutes choses considérées, est un prix élevé.

Comment dressiez-vous vos bordereaux de paie?—D'après les ordres donnés aux hommes.

Comment saviez-vous combien de jours les hommes avaient travaillé?—Les ordres indiquaient le nombre de jours, mais sans dates. Les dates indiquées sur les bordereaux ne sont pas exactes, mais sont prises dans les registres de construction ou d'après les indications du contre-maître. Dans les certificats que j'ai attestés, sans une exception, les parties intéressées ont signé ou fait une croix.

THOS. SPENCE.

Les lettres et extraits suivants ont été envoyés par M. Dawson au président du comité permanent des comptes publics, et lues par lui au comité qui a ordonné qu'elles soient annexées à ce rapport:—

OTTAWA, le 18 mai 1874.

MONSIEUR,—Relativement à l'accusation formulée par M. Cunningham (Marquette) dans la Chambre des Communes, à l'effet qu'il y aurait eu, dans la construction du chemin Dawson, des fraudes dont l'examen a été renvoyé au comité des comptes publics, j'ai l'honneur de vous signaler, vu que vous êtes le président du comité, le fait que, tandis que M. Cunningham n'a formulé aucune accusation devant le sous-comité, des dépêches télégraphiques ont été envoyées par tout le pays disant que des accusations de fraude avaient été prouvées.